

PNUD

**RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DU
SENEGAL
EDITION 2000**

LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

NOTE METHODOLOGIQUE

**Proposée par
Professeur Moussa SAMB
CREDILA-UCAD**

CONTEXTE

Le rapport national pour la préparation du rapport national sur le développement humain 2000 du Sénégal, dont le thème principal est « La Gouvernance et le Développement Humain », est préparé dans un contexte marqué par une alternance à la tête de l'Etat.

La partie de l'étude consacrée aux institutions publiques aura donc à s'intéresser au fonctionnement et à l'organisation des institutions publiques, dans les quinze dernières années, en expliquant les facteurs explicatifs de la mauvaise gouvernance qui vient d'être sanctionnée.

Il s'agira de rechercher dans quelle mesure les principes fondamentaux de l'Etat de droit et les textes législatifs et réglementaires ont été appliqués dans les institutions politiques constitutives de l'Etat : exécutif, législatif et judiciaire.

Une attention particulière sera portée aux questions suivantes :

- rôle de la Présidence de la République et des services attachés
- répartition des tâches et processus de prise de décision au sein du gouvernement,
- organisation et fonctionnement du Parlement, efficacité de l'action de production législative et de contrôle de l'exécutif
- gestion et performance de la fonction publique
- déconcentration et décentralisation : portée des réformes entreprises, transfert de compétences, financement, qualité des élus locaux, implication des populations
- qualité et efficacité de la justice : accès, équité, transparence et exécution des décisions de justice
- prévention et le traitement des pratiques de corruption au niveau aussi bien du pouvoir central que des autorités locales
- efficacité des organes de contrôle, de médiation et de régulation

ANALYSE DOCUMENTAIRE

Le consultant aura à recueillir et analyser les documents comportant trois types de données :

- textes législatifs et réglementaires organisant le fonctionnement des institutions centrales et locales de l'Etat depuis une quinzaine d'années et l'analyse de leur évolution au vu des changements de contextes politiques, économiques

- repérages des incohérences et vides juridiques
- synthèse des textes, études et des recommandations sur le service public et le fonctionnement de la justice
- production de statistiques judiciaires et traitement des données émanant des rapports de la Cour des Comptes, de la Commission de Vérification des Comptes des Etablissements publics, de l'Inspection Générale de l'Etat, de l'Inspection des services judiciaires, du Médiateur de la République
- thèses, mémoires, études, rapports et statistiques sur la fonction publique et l'administration centrale et locale.

L'analyse documentaire servira à la rédaction d'une note de synthèse présentant l'état des lieux et les principales recommandations en vue de la réforme des textes en vigueur et de l'amélioration des principes de référence en matière de gouvernance.

ENTRETIENS ET FOCUS GROUPE

La note de synthèse de l'analyse documentaire servira de support à une série d'entretiens avec les responsables de l'administration centrale et locale, les usagers du service public, les personnels des organes de contrôle, le Médiateur de la République, les magistrats et auxiliaires de justice, les représentants des ONG intervenant dans les domaines d'intérêt collectif.

Il sera indispensable d'insister sur l'identification des différentes contraintes qui agissent sur l'efficience, la responsabilité et la transparence dans la gestion des institutions publiques.

A l'occasion des entretiens et dans le rapport provisoire de l'étude, quelques cas remarquables des pratiques de mauvaise gouvernance par leur représentativité et par la quantité et la variété de la documentation seront repérés et mis en évidence.

Le repérage de ces cas nécessitera l'accès du consultant aux rapports des organes de contrôle de l'Etat et aux études réalisées par ou à la demande de l'Etat sur le fonctionnement des institutions publiques

PNUD

RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DU SENEGAL
EDITION 2000

LES INSTITUTIONS PRIVEES

NOTE METHODOLOGIQUE

Préparée par :

Le PROFESSEUR Abdoulaye SAKHO

Agrégé de DROIT

CONTEXTE

La deuxième édition du Rapport National sur le Développement Humain du Sénégal, pour cette année 2000 et sous l'égide du PNUD aura pour thème principal « la Gouvernance et le Développement Humain ». La problématique essentielle sera la bonne gouvernance dans la perspective du développement humain avec un focus sur trois acteurs clés que sont l'Etat, le Secteur Privé et la Société Civile. Le Secteur Privé en tant que source principale de création de richesses nécessaires à la promotion du développement humain va retenir notre attention. Il s'agit conformément aux termes de références et au mandat indiqués par le PNUD de procéder à un diagnostic complet du Secteur Privé au Sénégal sur la dernière décennie et d'indiquer les principaux enseignements à en tirer notamment en termes de difficultés, de succès, de recul et d'efficience. En vue de bien mener un tel travail, nous vous livrons ci-après notre méthodologie.

METHODOLOGIE

Notre approche méthodologique pour mener à bien cette mission repose sur deux axes :

I. REVUE DOCUMENTAIRE

Il s'agit d'effectuer une recherche documentaire et d'établir une note de synthèse sur les questions ayant trait à la situation du Secteur Privé au Sénégal notamment les dernières politiques initiées.

La revue documentaire elle même peut être scindée en trois parties :

➤ Revue de la documentation indépendante sur la question

Il s'agira de consulter les documents disponibles auprès des sources indépendantes comme les institutions internationales (PNUD, Bqg Mondiale, FMI, BRVM, IDEP, CODESRIA, ...), les institutions nationales (CREA, BCEAO, Chambre de Commerce, Chambre d'Arbitrage, les Revues Spécialisées (Journal de l'Economie, LE SOLEIL pages économiques, Marchés Tropicaux et Méditerranéens, Jeune Afrique Economie, The Economist Intelligence Unit, ...)

➤ Revue de la documentation élaborée par les milieux du Secteur Privé

Elle consistera en une synthèse des actes de colloques ou de séminaires tenus par le secteur privé et ayant trait à sa promotion et sa stratégie à moyen et long terme